

L'UFIP est l'organisation professionnelle (syndicat professionnel) qui représente historiquement l'industrie pétrolière en France ; elle exprime auprès de ses parties prenantes les points de vue et les intérêts professionnels d'une trentaine de membres.

Principaux chiffres du secteur :

Neuf raffineries, dont une bioraffinerie (une deuxième sera transformée en bioraffinerie en 2024) et quatre intégrées à des sites pétrochimiques au cœur de bassins industriels.

200 dépôts, 6000 km de pipelines
11 000 stations-service réparties sur l'ensemble du territoire.

200 000 emplois directs et indirects

Taxes sur la consommation de produits pétroliers : 29 milliards d'€ en 2020 (hors TVA)

Engagée dans la décarbonation de ses processus industriels et de ses produits, l'industrie pétrolière se transforme aujourd'hui profondément et conduit ainsi à une mutation de la mission de son organisation professionnelle, bientôt au travers de son identité visuelle et dès maintenant avec l'ambition de représenter des acteurs multi- énergies et d'être l'industrie des énergies et des mobilités bas carbone.

L'INDUSTRIE PÉTROLIÈRE EN FRANCE : UN ENGAGEMENT AFFIRMÉ DANS LA DECARBONATION

LA BAISSÉ DES ÉMISSIONS DE CO2 EST UN OBJECTIF CARDINAL

Tous les leviers de la décarbonation doivent être simultanément mis en œuvre : d'abord la sobriété énergétique, puis l'efficacité énergétique, le développement des énergies renouvelables et la décarbonation des énergies liquides.

- Notre industrie met en œuvre différentes solutions pour assurer cette baisse des émissions : Les procédés de raffinage sont améliorés de façon continue, notamment en se fondant sur l'utilisation de l'hydrogène bas carbone, soit issu d'électrolyse de l'eau avec de l'électricité renouvelable ou nucléaire, soit produit à partir de gaz fossile avec captage des émissions de CO2 associées ;
- Notre industrie est un acteur important et a également une expertise majeure pour le captage du CO2 émis, notamment dans des usages industriels ou énergétiques difficiles à décarboner, sa réutilisation à des fins industrielles ou son stockage, par exemple dans d'anciens champs pétroliers ou gaziers ;
- Elle fournit des produits énergétiques liquides bas carbone, notamment fabriqués à partir de biomasse, puisqu'on considère alors que le carbone émis à l'usage du produit a été récemment absorbé dans l'atmosphère par la plante dont la biomasse est issue, ce qui neutralise ses émissions. De même, les déchets seront utilisés comme matières premières pour produire des énergies liquides.

NOTRE INDUSTRIE : UN IMPÉRATIF DE TRANSFORMATION

L'ADAPTATION AUX DÉFIS DU COÛT DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT EST UNE EXIGENCE

Les objectifs de neutralité carbone, que notre industrie partage, décrits par de nombreux scénarios énergétiques, impliquent une profonde mutation de nos activités, quelles que soient les incertitudes qui entourent la mise en œuvre de ces scénarios et la manière d'atteindre ces objectifs.

Par exemple, au plan mondial, le scénario « sustainable development » de l'Agence Internationale de l'énergie prévoit que la part des énergies fossiles (charbon, pétrole et gaz) dans le mix énergétique mondial devrait passer de 80 % en 2019 à 56 % en 2040. S'agissant du pétrole seul, celui-ci devrait passer de 31 % à 23 % dudit mix.

Sur le plan national, l'ADEME a présenté en novembre 2021 quatre scénarios pour atteindre la neutralité carbone en 2050 en France. Selon les hypothèses retenues et par rapport à 2015, la baisse de la consommation finale d'énergie pourrait être comprise entre 23% et 55%, les ENR représenteraient au moins 70% de cette consommation et la part des combustibles fossiles dans la demande finale énergétique serait drastiquement réduite.

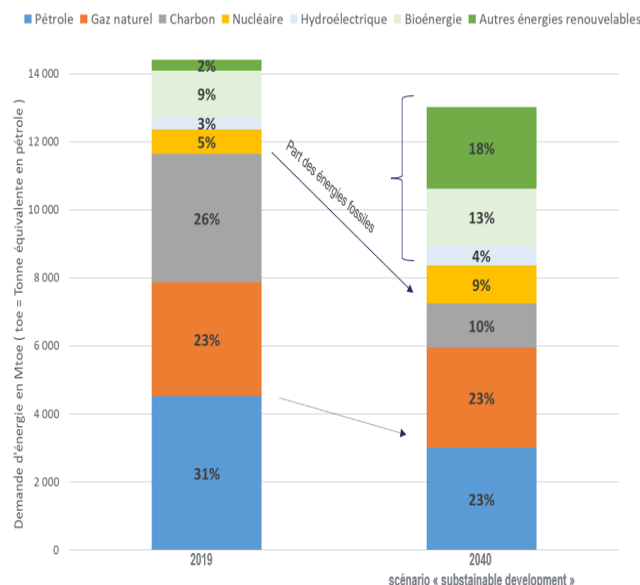
Concrètement, cela signifie que les produits pétroliers énergétiques liquides, aujourd'hui essentiellement fabriqués avec des produits issus du raffinage resteront indispensables pour des usages pour lesquels ils sont difficilement substituables (certains transports, la chimie, des usages non -énergétiques en particulier). Pour ces produits et usages, la décarbonation est l'enjeu principal et prioritaire pour les années à venir.

Ainsi, il convient de ne pas opposer les différentes sources d'énergie les unes aux autres,

chaque énergie ayant un rôle à jouer dans cette transition pour l'atteinte d'objectifs climatiques qui sont très ambitieux. Dans une période où différentes solutions pour réduire les émissions de gaz à effet de serre restent envisageables, il faut, en garantissant un principe de neutralité technologique, encourager chaque solution, créer les conditions de son modèle économique et lui permettre de démontrer son efficacité.

Le remplacement des sources d'énergie existantes par de nouvelles nécessitera en effet des adaptations fortes au niveau de l'appareil de production, des réseaux de distribution comme des usages. Cette transition nécessitera des investissements très importants. A cet égard, une grande attention doit être portée aux évolutions des coûts de l'énergie en général, qui ont des impacts majeurs sur les ménages modestes comme sur les entreprises, et plus particulièrement celles exposées à la concurrence internationale. La transparence dans ce domaine, de la part des pouvoirs publics, est un enjeu majeur de l'acceptabilité collective de la transition.

Scénario de l'AIE : Un changement profond du mix énergétique est nécessaire d'ici 2040



Source AIE : WEO 2020

STRATÉGIE FRANÇAISE
SUR L'ÉNERGIE
ET LE CLIMAT

LES CARBURANTS LIQUIDES BAS CARBONE : LA CONTRIBUTION DE L'INDUSTRIE PÉTROLIÈRE EUROPÉENNE

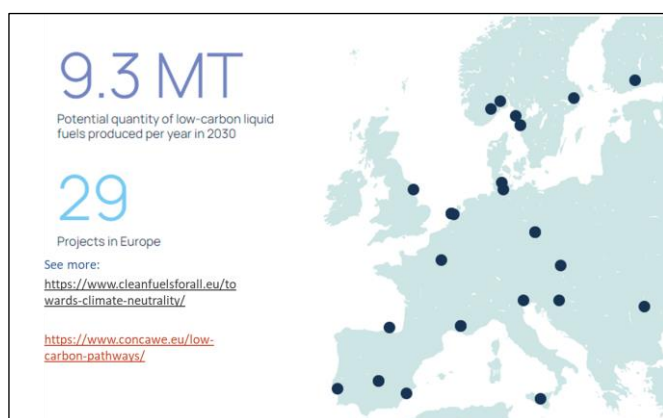
Le Concawe¹ a montré que les biocarburants avancés et à base de déchets, ainsi que les carburants de synthèse et les autres carburants renouvelables, peuvent jouer un rôle pour la décarbonation des transports de l'UE conformément à l'objectif de neutralité carbone 2050.

Selon le scénario, les CLBC permettront une baisse des émissions de 180 à 490 Mt de CO₂ à 2050.

LA TRANSITION DU RAFFINAGE EUROPEEN A DÉJÀ COMMENCÉ

Des projets contribuant au Green Deal et à la neutralité carbone portés par l'industrie du raffinage ont déjà démarrés ou sont prévus en France et en Europe :

- 29 projets pour fabriquer 10 Mt/an supplémentaires de Carburants Liquides Bas Carbones
- 14 projets de CCS et de fabrication d'hydrogène bas carbone qui permettront d'éviter 21 Mt de CO₂ en 2030



NOTRE INDUSTRIE : UN IMPÉRATIF DE COMPÉTITIVITÉ

L'ATTENTION AU DÉFI DE LA SÉCURITÉ D'APPROVISIONNEMENT EST NECESSAIRE

Engagée dans la décarbonation de ses produits et de ses procédés, active dans toutes les énergies qui y concourent et fournissant les produits liquides actuellement majoritaires dans la mobilité et pour l'industrie chimique, notre industrie est aussi au cœur de la sécurité des approvisionnements énergétiques du pays, au quotidien et en cas de crise : sanitaire, économique, sociale. Son implication et sa fiabilité sont constamment reconnues dans ces situations. Pour continuer à répondre à ce troisième défi énergétique, sa compétitivité en Europe et dans le monde, face à la concurrence internationale et aux risques de « fuites de carbone » doit être préservée.

La France compte aujourd'hui 9 raffineries, dont une bioraffinerie (une deuxième raffinerie devrait être transformée en bioraffinerie à l'horizon de 2024). La plupart se trouvent à proximité des principales zones portuaires (Marseille, Le Havre, Nantes-Saint-Nazaire). Quatre raffineries sont intégrées à des sites pétrochimiques au cœur de bassins industriels.

L'industrie contribue de façon significative à l'emploi en France : ses activités représentent environ 200 000 emplois directs et indirects. S'y ajoutent les emplois directs et indirects générés par l'activité pétrochimique française, étroitement intégrée à celle du raffinage (accès aux produits pétroliers, échanges de flux, utilités - énergie et vapeur, synergies industrielles...).

L'empreinte carbone de notre industrie, inférieure à celle de nos voisins, doit conduire à encourager au maintien de celle-ci sur le territoire national, pour réduire l'exposition du pays à des importations de produits plus carbonés. Ceci se fera en mettant en place des outils de comparaison des empreintes carbone (en approche d'analyse de cycle de vie) et des dispositifs de protection de

¹ [Transition towards Low Carbon Fuels by 2050 - Scenario analysis for the European refining sector](#)

l'industrie française contre la concurrence d'importations plus carbonées, et de même pour nos exportations.

PROPOSITIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES BAS CARBONE

Reconnaître et accentuer le rôle des Carburants Liquides Bas Carbone dans le mix énergétique pour décarboner les flottes de véhicules actuellement en circulation (VL, VUL, PL, aviation, maritime) notamment les mobilités pour lesquelles les substitutions d'énergie seront difficiles pour des raisons techniques ou économiques ; à cette fin, sur le plan national et dans le cadre européen, les investissements dans les solutions bas carbone et le recours à la matière première biomasse pour des biocarburants durables et avancés doivent être soutenus, en parallèle et en plus du déploiement des autres mobilités bas carbone (électricité, gaz, hydrogène).

Aider la transformation des raffineries en plateformes industrielles multi-énergies, et protéger la compétitivité internationale de ces plateformes. Elles ont un rôle à jouer dans les transitions écologiques, elles contribuent à l'autonomie énergétique et industrielle du pays, elles sont intégrées dans l'environnement économique et social local et elles fabriquent des produits essentiels pour la chimie et les mobilités bas carbone ; à cette fin, nos solutions (les carburants liquides bas carbone, l'H2 bas carbone,

le captage et stockage/utilisation du CO2) doivent être notamment appuyées. Des soutiens financiers publics et une visibilité législative et réglementaire sont ainsi indispensables pour permettre les décisions d'investissement dans ces solutions et la préservation de la compétitivité des sites industriels, en particulier avec le maintien des mécanismes de réduction de taxation des produits énergétiques pour les industries consommatrices d'énergie. Cela permettrait d'augmenter significativement la production d'énergie bas carbone et de renforcer la souveraineté énergétique de la France.

Consolider le signal-prix du carbone via les instruments européens proposés (ETD, ETS, MACF ...) en prenant en compte la performance environnementale des produits pour stimuler en France la consommation d'énergies bas carbone et en accompagnant toute évolution de cette tarification du carbone de mécanismes de compensation pour les entreprises soumises à la compétition internationale ainsi que pour les ménages les plus vulnérables.

Accompagner les transformations programmées et en particulier les conversions d'activités et de métiers et développer les formations en promouvant l'attractivité de notre industrie.

Contribution aux thèmes :

- 1-Quel équilibre entre recours à la sobriété énergétique et recours aux technologies nouvelles ?
- 2-Quelles conditions pour une véritable culture du bas-carbone ?
- 4-Quel accompagnement des ménages, entreprises, salariés et territoires pour une transition juste ?
- 5-Quel équilibre entre les différents outils de politique publique dans la lutte contre le changement climatique ?
- 8-Comment baisser les émissions du transport ?

